



GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# LES MÉTIERS DU SOIN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT RECRUTENT



**Vous aussi, devenez aide-soignant, infirmier,  
éducateur spécialisé, accompagnant éducatif et social...**

Réalisé dans le respect des protocoles sanitaires. Continuons de respecter les gestes barrières.  
Continuons de porter le masque partout où il est recommandé par les autorités scientifiques.



EN SAVOIR PLUS

## Les métiers du soin et de l'accompagnement ont besoin de vous !

D'après l'Insee, la France compterait 68,1 millions d'habitants en 2070 avec une modification significative de la pyramide des âges : augmentation de 5,7 millions des personnes de plus de 75 ans, et une diminution presque d'autant du nombre de personnes de moins de 60 ans (5 millions)<sup>(1)</sup>. En parallèle du vieillissement démographique, on compte actuellement 12 millions de personnes vivant avec un handicap et de plus en plus de Français sont contraints de vivre avec une maladie chronique<sup>(2)</sup>. Cette évolution de notre société implique donc de recruter rapidement de nouveaux professionnels paramédicaux, aides-soignants, infirmiers, éducateurs spécialisés et accompagnants éducatifs et sociaux pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population.

### Des métiers qui ont du sens

Altruisme, solidarité, engagement, soutien, proximité sont autant de valeurs attachées à ces professions. Très estimés par les Français, indispensables à notre système de protection sociale, ces métiers « ont du sens », à la fois pour le professionnel qui l'exerce, pour la personne dont il prend soin et pour chacune et chacun d'entre nous.

### Des métiers qui recrutent partout en France

Dans toutes les régions, tous les départements, de nouveaux candidats sont recherchés pour répondre aux besoins importants de certains territoires. Les lieux d'exercice sont également nombreux dans les secteurs de la santé, du grand âge ou du handicap, avec des structures publiques et privées.

### La possibilité d'exercer son métier de multiples façons

La pratique à domicile suppose des capacités à travailler en autonomie et implique un quotidien plus indépendant au plus proche du patient. En établissement ou service hospitalier, le collectif structure le travail quotidien, fondé sur le sentiment d'appartenance à une équipe, toujours avec l'objectif d'accompagner au mieux le patient.

### Des métiers qui offrent des perspectives de carrière

Des passerelles pour changer de métier existent et offrent de nombreuses évolutions de carrière dans les métiers du soin et de l'accompagnement. Les diplômes ou formations obtenus ouvrent de multiples possibilités pour acquérir d'autres spécialités, découvrir de nouvelles formations et ainsi évoluer dans cette grande famille de métiers qui partagent le goût des autres.

### Des métiers ouverts à tous

Quel que soit le parcours de vie, ces métiers seront toujours ouverts à tous. Grâce à de nombreuses formations - initiales ou continues - ces métiers sont tout autant envisageables pour les étudiants en réflexion sur leur avenir, les personnes en recherche d'emploi ou encore ceux qui souhaitent réinventer leur vie professionnelle à travers une reconversion.

## Découvrez dans ce document ces métiers et rejoignez-les, ils ont besoin de vous !

## Découvrir les métiers du soin et de l'accompagnement

### ■ AIDE-SOIGNANT

Hygiène et confort, accueil, soutien relationnel, installation et transfert des patients, encadrement de stagiaires... L'aide-soignant dispense des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver la continuité de la vie, restaurer le bien-être et l'autonomie en collaboration étroite avec son équipe, dont le médecin et l'infirmier.



#### Quelles compétences et missions pour l'aide-soignant ?

Intégré à une équipe de soins, l'aide-soignant réalise les soins dits de la « vie quotidienne » sous le contrôle d'un infirmier et collabore avec lui pour la réalisation des soins aigus. Doté de capacités relationnelles, il contribue au bien-être des personnes en les soutenant pour leurs gestes de tous les jours et en les accompagnant dans le maintien de leur autonomie. L'aide-soignant est également formé aux techniques et aux règles de sécurité lors de leurs déplacements. Il a appris à observer l'état de santé afin de dépister les anomalies et peut intervenir selon ses compétences.

#### Où exerce l'aide-soignant et auprès de quel public ?

Le métier d'aide-soignant s'exerce dans diverses structures : qu'elles soient sanitaires (à l'hôpital et en clinique), médico-sociales (hébergement spécialisé...) ou sociales (centre d'accueil) ou à domicile. Ils peuvent ainsi prendre en charge différents publics avec des missions variées.

#### Quel niveau de rémunération pour un aide-soignant ?

À l'hôpital et en EHPAD public, le salaire d'un aide-soignant est désormais de 1 760 € nets mensuels en début de carrière et de 2 830 € nets mensuels en fin de carrière.

#### Comment devenir aide-soignant et quelles évolutions de carrière ?

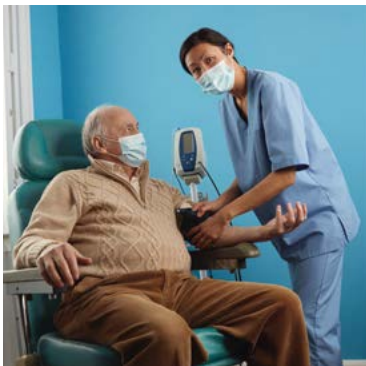
Accessible sans condition de diplôme, la formation d'aide-soignant dure un an en IFAS (Institut de Formation des Aides-Soignants), à parts égales entre enseignements théoriques et stages. Elle est accessible via la formation initiale ou continue, en mobilisant le cas échéant la validation des acquis de l'expérience ou l'apprentissage. Plusieurs formations sanitaires proposent des passerelles pour les aides-soignants diplômés en particulier depuis 2022. Ainsi, ceux-ci peuvent évoluer vers les métiers d'infirmier en intégrant un IFSI (institut de formation en soins infirmiers), d'auxiliaire de puériculture et d'ambulancier.

<sup>1</sup> Source : Insee

<sup>2</sup> Source : Laurent Toulemon, Élisabeth Algava, Nathalie Blanpain, Gilles Pison, La population française devrait continuer de vieillir d'ici un demi-siècle, 2022, Population et Sociétés, n° 597

## ■ INFIRMIER

Prévention, soins, maintien de la santé des patients en vue de leur rétablissement... Autant de domaines dans lesquels l'infirmier intervient au service d'une personne malade. Ainsi, il exerce, soit sur sa propre initiative, soit sur prescription médicale auprès de publics de tous âges et de tous profils (enfants, adultes, personnes handicapées, âgées etc.). Au contact quotidien de nombreux autres professionnels (médecins, aides-soignants, masseurs-kinésithérapeutes, assistants sociaux), l'infirmier joue un rôle central dans notre système de santé.



### Quelles compétences et missions pour l'infirmier ?

Quel que soit le secteur dans lequel il évolue et les personnes qu'il est amené à prendre en charge, l'infirmier a des missions très diversifiées. Il accomplit des tâches importantes qui vont permettre d'évaluer, d'améliorer ou de conserver l'état de santé d'une personne. Le métier d'infirmier est très varié : ainsi, il peut évoluer en autonomie s'il exerce en cabinet libéral ou en constante collaboration dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle s'il exerce dans le secteur hospitalier.

### Où exerce l'infirmier et auprès de quel public ?

Les lieux d'exercice de l'infirmier sont extrêmement variés. Il peut travailler : en établissement de santé public ou privé, dans le secteur médico-social, par exemple en EHPAD, en cabinet libéral et au domicile des patients, dans un service de protection maternelle et infantile (PMI) ou en crèche, en entreprise, en milieu scolaire (école primaire, collège, lycée) et universitaire, dans une association humanitaire ou encore sur le terrain de catastrophes sanitaires (en étant réserviste).

### Quel niveau de rémunération pour un infirmier ?

À l'hôpital et en EHPAD public, le salaire d'un infirmier est désormais de 2 026 € nets mensuels après 1 an de carrière jusqu'à 3 398 € nets mensuels en fin de carrière. En libéral, le salaire d'un infirmier est d'environ 2 500 € nets mensuels, en fonction du volume horaire.

### Comment devenir infirmier et quelles évolutions de carrière ?

L'obtention du diplôme d'État (grade licence) est obligatoire pour exercer le métier d'infirmier. Les études se déroulent sur 3 ans au sein d'un institut de formation en soins infirmiers (IFSI). L'inscription aux études d'infirmier se fait via la plateforme PARCOURSUP. Il est également possible d'intégrer la formation en soins infirmiers par la voie de la formation professionnelle continue (épreuves spécifiques). Pour devenir infirmier dans l'éducation nationale et dans l'enseignement supérieur, un concours d'entrée supplémentaire est requis. L'infirmier peut ensuite évoluer rapidement et facilement, que ce soit dès l'obtention de son diplôme ou après un temps d'exercice requis vers les postes de : puériculteur, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, infirmier en pratique avancée ou encore cadre de santé.

## ■ ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

L'éducateur spécialisé accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté, pour développer leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion. Il peut intervenir aussi bien dans le champ du handicap, de la protection de l'enfance, de l'insertion sociale et professionnelle et de la prévention spécialisée.

### Quelles compétences et missions pour l'éducateur spécialisé ?

Parmi ses missions quotidiennes, il contribue au développement et au maintien de l'autonomie des personnes, il crée aussi les conditions adéquates pour leur permettre d'accéder à leurs droits et d'engager des démarches utiles dans le but d'améliorer leur situation. Il accompagne les personnes vers une insertion professionnelle et il identifie leurs éventuels problèmes ou risques sociaux.



### Où exerce l'éducateur spécialisé et auprès de quel public ?

L'éducateur spécialisé peut à la fois travailler dans le secteur public et dans le secteur privé : centres de prévention spécialisée, services de l'aide sociale à l'enfance, établissements sociaux et médico-sociaux, domicile des familles, etc.

### Quel niveau de rémunération pour un éducateur spécialisé ?

Entre 1 500 et 1 900 € nets mensuels en début de carrière.

### Comment devenir éducateur spécialisé et quelles évolutions de carrière ?

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat ;
- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Après quelques années d'expérience et une formation complémentaire, l'éducateur spécialisé peut assurer la responsabilité d'un service ou diriger un établissement social ou médico-social.

## ■ ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

L'accompagnant éducatif et social, intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées en situation de vulnérabilité ou de handicap, pour compenser leur perte d'autonomie, les aider dans leur vie quotidienne et leur permettre d'être acteurs de leur projet de vie.



### Quelles compétences et missions pour l'accompagnant éducatif et social ?

L'accompagnant éducatif et social intervient auprès de personnes pour les aider dans leur vie quotidienne :

- alimentation, hygiène, aide aux déplacements, entretien du cadre de vie;
- favoriser leur épanouissement social et relationnel;
- maintenir ou développer leur autonomie;
- assurer le lien avec les familles et les aidants;

### Où exerce l'accompagnant éducatif et social et auprès de quel public ?

L'accompagnant éducatif et social, en fonction de la spécialité qu'il aura choisie, pourra exercer sur différents lieux d'intervention : au domicile des personnes via des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), des Services d'Aide à la Personne (SAP), des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) ou des Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) ; dans une structure médico-sociale comme les Établissements et Services d'Aides par le Travail (ESAT), Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Unités de Soins Longue Durée (USLD), Instituts Médico-Éducatifs (IME) ; en crèches, en milieu scolaire ou en centres d'activités et de loisirs.

### Quel niveau de rémunération pour un accompagnant éducatif et social ?

Entre 1 300 et 1 500 € nets mensuels en début de carrière.

### Comment devenir accompagnant éducatif et social et quelles évolutions de carrière ?

Pour devenir accompagnant éducatif et social, il faut obtenir le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES) – niveau 3 (BEP-CAP) :

- une formation en 1 ou 2 ans, mêlant formation pratique et sur le terrain, avec 24 semaines de stage
- accessible en formation initiale ou en cours d'emploi, par la voie de l'apprentissage ou de la VAE.

Une fois obtenu, le diplôme d'État ouvre la possibilité d'acquérir les autres spécialités par la voie de la formation professionnelle continue : responsable d'une équipe d'AES, assistant de soins en gérontologie, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, assistant de vie aux familles, etc.

## ■ TÉMOIGNAGES

Iptissam, 37 ans,  
accompagnante  
éducative et sociale



J'adore mon métier. Il me permet d'aider, de donner de la chaleur en accompagnant et en étant à l'écoute de personnes dépendantes pour qu'elles puissent rester à domicile. Une accompagnante éducative et sociale aide dans les gestes du quotidien : la prise des repas, la toilette, les courses, les sorties. Les missions sont très variées selon les besoins. J'ai également eu la chance de faire plusieurs formations pour évoluer, rien n'est impossible quand on aime un métier !



Christophe, 45 ans,  
éducateur spécialisé



J'ai démarré un peu par hasard dans cette profession et m'y sentant pleinement à ma place, j'ai suivi une formation d'aide médico-psychologique puis d'éducateur spécialisé. Je travaille aujourd'hui dans un grand site accueillant des centaines de personnes en situation de handicap mental, de tous âges et tous degrés d'autonomie. Après 26 ans de pratique, je reste toujours passionné. Je suis au contact de personnes pleines d'envies et de savoirs. Éducateur spécialisé est un métier où l'on peut prendre le temps de réfléchir et concevoir des actions selon ses envies et valeurs.



Hayat, 34 ans,  
aide-soignante



Pour moi ce métier a du sens car on se sent utile en œuvrant au quotidien pour le bien-être des patients. Je contribue à préserver leur autonomie et c'est gratifiant. J'aime ce métier et cela me permet de donner plus de confort aux résidents.



Linda, 30 ans,  
infirmière



Je me suis formée au métier d'infirmière car je voulais exercer un métier dynamique, où je pouvais aider les autres. Je ne concevais pas de travailler ailleurs qu'en EHPAD, l'occasion d'être en lien direct avec les personnes âgées et sur de longues périodes. Cela me permet de nouer un lien sur la durée, d'établir une vraie confiance avec les résidents. Si l'on aime les métiers du soin, le contact aux autres, il faut tenter ce métier !



---

## LIENS UTILES

Retrouvez toutes les informations sur la campagne et toutes les fiches métiers du soin et de l'accompagnement sur :

[www.solidarites-sante.gouv.fr/metiersdusoin](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/metiersdusoin)

Renseignez-vous sur les métiers du soin et de l'accompagnement et découvrez toutes les formations pour les rejoindre sur :

[www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr)

### **Vous finissez votre scolarité et souhaitez trouver une formation vers ces métiers ?**

Rendez-vous sur :

[www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr)  
[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

### **Vous recherchez un emploi dans les métiers du soin et de l'accompagnement ?**

Rendez-vous sur : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)  
pour découvrir toutes les offres d'emploi disponibles

### **Vous songez à vous reconvertir ?**

Connectez-vous sur : [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)  
pour connaître vos droits et vous faire accompagner

### **Vous êtes en situation de handicap ?**

Rendez-vous sur : le **Capemploi** de votre région  
pour être accompagné dans votre projet professionnel et sur

[www.handicap.gouv.fr](http://www.handicap.gouv.fr)